

# CHARTRE DE L'ENGAGEMENT

PREAMBULE

ARTICLE 1 – DEVELOPPEMENT DE LE MALAKOFF CITOYEN

ARTICLE 2 – SERVIR LE MALAKOFF CITOYEN

ARTICLE 3 – RESPECT DES PROCESSUS INTERNES

ARTICLE 4 – EVALUATION

ARTICLE 5 – COMPAGNONNAGE

ARTICLE 6 – APPORTER SON SOUTIEN

ARTICLE 7 – RESPECT DES DROITS DE L'INDIVIDU

ARTICLE 8 – RELIGIONS ET CROYANCES

ARTICLE 9 – PROPRIETE INTELLECTUELLE

PREAMBULE

LE MALAKOFF CITOYEN est engagé dans la promotion et la sauvegarde de l'intérêt général et du bien commun, basé à Malakoff.

Pour atteindre ses objectifs, LE MALAKOFF CITOYEN noue des partenariats nationaux et internationaux.

LE MALAKOFF CITOYEN a pour ambition d'être :

- Une véritable école de formation pour ses adhérents en rendant complémentaires leurs compétences grâce aux partages des responsabilités et à la mutualisation des compétences.
- Un levier de promotion et de transformation citoyenne au service de la réalité sociale en répondant aux véritables attentes des citoyens et en faisant savoir les changements qu'elle souhaite initier auprès des acteurs décisionnaires.

- Un rassemblement de citoyens venant du monde, aimant la France et souhaitant qu'on arrête de la stigmatiser à chaque fois qu'il y a un problème. Mais faisant la promotion de la Cohésion Nationale et de la Citoyenneté
- La promotion du refus de la haine, de la maltraitance et la défense des valeurs humaines.

La présente charte est le document qui engage l'adhérent envers ses pairs et l'association elle même. Cette charte est le contrat moral entre l'adhérent et l'association.

#### ARTICLE 1 – DEVELOPPEMENT LE MALAKOFF CITOYEN

Tout adhérent à LE MALAKOFF CITOYEN s'engage à promouvoir LE MALAKOFF CITOYEN et permettre son développement. Il favorisera par ses actions la croissance de son maillage à Malakoff.

#### ARTICLE 2 – SERVIR LE MALAKOFF CITOYEN

Tout adhérent de LE MALAKOFF CITOYEN s'engage à servir LE MALAKOFF CITOYEN en favorisant l'accomplissement des actions qui permettront à LE MALAKOFF CITOYEN de remplir ses missions.

#### ARTICLE 3 – RESPECT DES PROCESSUS INTERNES

Tout adhérent de LE MALAKOFF CITOYEN s'engage à respecter les divers documents de référence de LE MALAKOFF CITOYEN, les organes de LE MALAKOFF CITOYEN et les procédures mises en place dans le cadre de l'accomplissement de ses activités et de ses actions.

#### ARTICLE 4 – EVALUATION

Tout adhérent de LE MALAKOFF CITOYEN s'engage à se soumettre à une évaluation de ses actions par ses pairs.

#### ARTICLE 5 – COMPAGNONNAGE

Tout adhérent de LE MALAKOFF CITOYEN s'engage à participer au compagnonnage si nécessaire d'un nouvel adhérent.

#### ARTICLE 6 – APPORTER SON SOUTIEN

Tout adhérent de LE MALAKOFF CITOYEN s'engage à soutenir LE MALAKOFF CITOYEN contre toute attaque non fondée.

#### ARTICLE 7 – RESPECT DES DROITS DE L'INDIVIDU

Tout adhérent de LE MALAKOFF CITOYEN s'engage à ne pas tenir ou porter des actes contraires aux droits de l'homme et à la lutte contre les discriminations

#### ARTICLE 8 – RELIGIONS ET CROYANCES

Tout adhérent de LE MALAKOFF CITOYEN s'engage à ne pas tenir ou porter des actes contraires aux croyances religieuses et aux respects des institutions religieuses.

#### ARTICLE 9 – PROPRIETE INTELLECTUELLE

Tout adhérent de LE MALAKOFF CITOYEN s'engage à ne pas réclamer la propriété intellectuelle sur les livrables produits dans le cadre de LE MALAKOFF CITOYEN.

Tout adhérent démissionnaire ou exclu s'engage à restituer les différents accès (code d'accès et mots de passe) aux messageries et aux sites internet qui lui ont été attribués par LE MALAKOFF CITOYEN.